

Les ateliers de conditionnement d'œufs



Le mirage des œufs et les bonnes pratiques

LE MIRAGE DES OEUFS

Une étape fondamentale du conditionnement des œufs !



Photo : l'atelier paysan

Le mirage des œufs permet de détecter les œufs fêlés et de les écarter de la consommation grâce à une source de lumière.



LES BONNES PRATIQUES



Nettoyer et désinfecter le local et les conditionnements réutilisables régulièrement

Stocker et transporter les œufs dans des endroits sans odeurs étrangères, propres, secs, frais, à une température supérieure à + 6° C

Ne pas nettoyer les œufs ni les froter!



DIRECTION DE LA BIOSÉCURITÉ

POLYNÉSIE FRANÇAISE

PŪ FA'ATERERA'A O TE VAIPĀRURURU'A IHIORA

DIRECTION DE LA BIOSÉCURITÉ

- Motu Uta / aéroport Faa'a
- 40 54 01 00
- www.service-public.pf/biosecurite/elevages-avicoles/
- Direction de la Biosécurité de Polynésie française



Les ateliers de conditionnement d'œufs



Pour être mis sur les marchés, les œufs doivent passer par un atelier de conditionnement agréé par la direction de la biosécurité selon les conditions d'hygiène de la collecte et de la commercialisation des œufs définis par l'Arrêté n° 478 CM du 13 mai 1997

LE LOCAL

D'une superficie suffisante

Aéré, sans odeurs étrangères, bien éclairé et protégé des nuisibles (insectes, rongeurs)



Pas d'écarts importants de température



Respecter la marche en avant

LES ÉQUIPEMENTS



Table de tri, table de conditionnement, **MIREUSE**



Plusieurs armoires (pour conditionnements, tenues et produits de nettoyage/désinfection)

Zone de lavage dédiée aux conditionnements réutilisables



Lave-main à commande fémorale

DIRECTION DE LA BIOSÉCURITÉ

POLYNÉSIE FRANÇAISE

PŪ FA'ATERERA'A O TE VAIPĀRURURĀ'Ā IHIORA

DIRECTION DE LA BIOSECURITE

 Motu Uta / aéroport Faa'a

 40 54 01 00

 www.service-public.pf/biosecurite/elevages-avicoles/

 Direction de la Biosécurité de Polynésie française

